

 **Adresse :** 6900, chemin de la Côte St-Luc

Début des travaux dans votre immeuble

Nous devons réaliser ces travaux au sous-sol et dans le garage :

- Ajout d'un local de recyclage et de compost dans le garage.
- Remplacement de votre clé par une puce électronique pour entrer dans l'immeuble et dans le local de recyclage et de compost.

Il n'y aura pas de travaux dans votre logement.

Nouveau local de recyclage et de compost – en cours

- Construction d'un local de recyclage et de compost dans le garage.
- Ajout d'un air climatisé dans le local de recyclage, compost et déchets.
- Peinture du local de la chute à déchets au sous-sol.
- Peinture d'une allée au sol pour diriger les personnes de l'ascenseur vers le local de recyclage.



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

- **Surveillez les avis pour connaître les dates exactes.**
- **Jetez vos déchets et votre recyclage dans les bacs.** La chute à déchets ne sera pas accessible sur les étages pendant la peinture du local au sous-sol.
- Laissez votre voiture au garage pendant la peinture de l'allée.
Votre agente de liaison contactera les personnes concernées.
- **Participez à la rencontre d'information** pour vous expliquer comment se fera la gestion des déchets.



Calendrier

De janvier 2023
à juin 2023



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h



Entrepreneur

Constructions
D.G.A.V. Inc

Remplacement de votre clé actuelle par une puce électronique (printemps)

1. Nous allons installer les puces électroniques sur la porte d'entrée principale et du local de recyclage et compost.
2. Vous recevrez tous une puce électronique.
3. Quand tout le monde aura reçu la puce électronique, nous les activerons et enlèverons la serrure.
4. Les interphones fonctionneront pendant les travaux. Vous pourrez continuer d'ouvrir la porte à vos visiteurs.



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

1. Participez à la **rencontre pour présenter les puces électroniques.**
2. **Surveillez les avis** pour avoir toutes les informations : dates de rencontre, de distribution de puces, activation des puces, etc.



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**
(suite)

3. **Soyez présent** à la rencontre :

- Nous confirmerons le nombre de puces auquel vous avez droit.
- Chaque personne de 12 ans et plus inscrite au bail a droit à une puce électronique gratuite.
- Si vous voulez une puce supplémentaire, vous devrez payer 25 \$.
- Vous pourrez commander les puces supplémentaires lors de la rencontre.



inconvénients
pendant les travaux

- Il y aura des ouvriers dans l'immeuble, principalement dans le garage et dans l'entrée principale.

pourquoi des travaux

L'arrondissement commence bientôt la collecte du compost à votre adresse. Nous allons donc **installer des bacs bruns** dans le nouveau local. Vous recevrez plus d'information dans les prochaines semaines.

Nous profitons de ces travaux pour remplacer les clés par des puces électroniques.

Investissements : 230 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?



CHIRAZE BORGİ

Agente de liaison | 514 872-9224 | chiraze.borgi@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec

